

Auteur, titre et références du texte :

[Müller (Charles),] « *Petits Livres du Peuple mayennais* », tome I^{er}, Laval, 36 pages [1845].

Cet ouvrage a fait l'objet d'une procédure en cour d'assises en octobre 1845 (Archives de la Mayenne, U 643).

Mis en ligne par :

Archives départementales de la Mayenne
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France
archives@cq53.fr

Date de première mise en ligne : 29 décembre 2003.

Référence : FR-AD53-BN-0025

Texte relu par :

Joël Surcouf
d'après un exemplaire conservé aux
Archives départementales de la Mayenne
(cote : BR 56).

D'autres textes sont disponibles

sur le site des Archives de la Mayenne :
<http://www.lamayenne.fr>

[Müller (Charles)]**« *Petits Livres du Peuple mayennais* »**

tome I^{er}, Laval, 36 pages [1845]

Ces *Petits Livres* ont pour but d'instruire le peuple sur ses intérêts et sur ses devoirs.

Ils s'adressent aux classes pauvres et honnêtes qui ne jouissent point des avantages de l'éducation et qui n'ont ni le temps ni la fortune nécessaire pour lire de gros livres.

La France présente aujourd'hui un triste spectacle ; elle est exploitée par des hommes sans patriotisme et sans religion, qui voudraient façonner la nation entière à leur image. De là cette profusion de mauvais ouvrages et de feuilles immorales. De là aussi ce déplorable esprit de scepticisme et d'égoïsme qui a déjà gagné une certaine portion du pays.

Le danger est grand : car une nation sans religion et sans patriotisme cesse bientôt d'être une nation ; elle finit par devenir la proie de l'étranger ou par périr dans des convulsions révolutionnaires.

Il faut donc que les bons citoyens s'occupent sérieusement d'opposer leurs efforts au torrent des idées mauvaises.

La majorité du peuple est prole et consciencieuse ; si elle était éclairée sur les choses politiques et sociales, les méchants ne tarderaient pas à avoir le dessous. Il est donc très important de propager parmi ce peuple des ouvrages écrits tout exprès pour lui, ayant le mérite de ne pas coûter cher, d'être courts et de pouvoir être compris par tout homme qui sait lire.

C'est là la mission qu'ont entreprise pour le département de la Mayenne les auteurs des *Petits Livres* dont voici le premier volume ; espérons que cet exemple ne tardera pas être imité dans les autres départements.

**CONVERSATION
DE DEUX BONS CAMPAGNARDS
AU SUJET DE LA MAGNIFIQUE POLITIQUE
DE NOTRE ADMIRABLE GOUVERNEMENT.**

LE PÈRE BAPTISTE. — Bonjour, mon cher voisin, votre santé est toujours bonne ?

LE PÈRE MATHURIN. — Excellente ; je n'ai pas à me plaindre de ce côté, Dieu merci ! Mais qu'est-ce que vous lisez donc là d'un air si préoccupé ?

LE PÈRE BAPTISTE. — C'est un article de mon journal. Ah ! les affaires vont mal ! quelles Chambres ! quel Gouvernement ! C'est à ne pas y croire !... Vous riez, voisin ? Je vous jure que moi j'aurais plutôt envie de pleurer... Oui, tenez, quand je songe comment on mène notre pauvre, France, comment on la joue, on la trompe et on l'exploite, je deviens triste, chagrin... (Quelquefois la colère me saisit, et si alors j'avais sous la main Thiers, Guizot ou quelqu'autre de cette bande-là, je ne sais pas ce que je ferais... je crois que je taperais dur et qu'ils passeraient un mauvais quart d'heure.

LE PÈRE MATHURIN. — Vous êtes bien honnête, père Baptiste, de vous faire de la bile pour un tas de niaiseries... Eh ! grand Dieu ! plantons nos choux, vidons une bonne bouteille quand l'occasion se présente, et laissons la politique aller son train... Est-ce que ces choses-là doivent nous inquiéter ?... Qu'il y ait tel gouvernement ou tel autre, cela ne peut nous faire ni chaud ni froid !... Est-ce un gouvernement qui empêchera l'orage de détruire nos blés et qui fera tomber la pluie quand nos champs auront besoin de se rafraîchir ?... S'occuper de politique, c'est, selon moi, perdre son temps à des fadaïses !

LE PÈRE BAPTISTE. — Permettez-moi de vous dire, mon cher voisin, que vous parlez là comme bien des gens qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Ce n'est pas le langage d'un homme sensé que vous tenez.

LE PÈRE MATHURIN. — Eh ! eh ! père Baptiste, il ne faut pas vous fâcher. Croyez bien que je n'ai pas eu l'intention de vous offenser. Je sais que vous êtes plus instruit que moi ; vous avez vu du pays ; vous avez lu beaucoup de livres ; vous avez été pendant dix ans maire de la commune, et un fameux maire encore, ma foi ! Si je déraisonne, ce n'est pas avec entêtement, je vous prie bien d'en être persuadé ; je ne demande pas mieux que de me laisser convertir par vous. Prouvez-moi que j'ai eu tort de traiter si légèrement votre politique... Je vous l'avoue, moi, je n'y ai jamais rien compris... je suis sous ce rapport un archi-ignare...

LE PÈRE BAPTISTE. — Alors, écoutez-moi... Il ne me sera pas difficile, voisin, de vous démontrer que la politique est une chose sérieuse, dont tout citoyen doit se préoccuper, car elle touche aux intérêts de chacun...

LE PÈRE MATHURIN. — Ah ! cela doit être curieux.

LE PÈRE BAPTISTE. — Cela est très simple, comme vous allez le voir... Laissez-moi d'abord vous poser une question. N'avez-vous pas remarqué que chaque année les impôts augmentent ?

LE PÈRE MATHURIN. — Si je l'ai remarqué ? Le pauvre peuple est écrasé... Les petits commerçants paient pour leurs patentes des sommes qui font frémir... C'est si fort que le maréchal-ferrant Joseph a fermé sa boutique, disant que le percepteur lui mangeait tout son bénéfice... Ah ! père Baptiste ! pour ce qui concerne les impôts, vous avez raison mille fois ! Les percepteurs y vont, y vont, qu'on ne sait pas où ils s'arrêteront...

LE PÈRE BAPTISTE. — Vous auriez tort d'accuser les percepteurs. Ils n'y peuvent rien, ils ne sont que des instruments ; ce n'est pas dans leur poche qu'entre l'argent du peuple. Ils le touchent pour le gouvernement. C'est sur le gouvernement que doivent retomber tous les reproches.

LE PÈRE MATHURIN. — Ah ! cela me semble assez clair... Mais dites-donc, père Baptiste, que fait le gouvernement avec tout cet argent ? Le pays n'est pas en guerre et nous payons plus que sous l'Empire. Il n'y a eu ni milliard à donner aux émigrés, ni troupes étrangères à entretenir à nos frais comme sous la Restauration, et nous payons plus qu'avant 1830. Savez-vous que maintenant que je raisonne un peu, tout cela me paraît singulier... Eh ! mais j'y réfléchis, c'est peut-être pour faire construire tous ces chemins de fer qu'il faut tant d'impôts ?

LE PÈRE BAPTISTE. — Erreur ! Ce n'est pas aux frais de l'Etat que se construisent les chemins de fer, mais aux frais de riches banquiers et de gros propriétaires qui forment des sociétés, réunissent des fonds et établissent à leurs risques et périls ces chemins dans le but de les exploiter pour leur propre compte et d'en retirer plus tard de larges bénéfices. Les écus des contribuables ne sont pas employés dans ces entreprises.

LE PÈRE MATHURIN. — Que deviennent-ils donc ces écus ? Pourquoi, tous les ans, le gouvernement augmente-t-il les impôts ?

LE PÈRE BAPTISTE. — C'est que ce gouvernement n'a pas d'ordre et pas de conscience. Les hommes qui dirigent les affaires du pays sont des intrigants et des égoïstes, qui se moquent du peuple, et ne songent qu'à s'enrichir à ses dépens. Ils ne sont point aimés, ils ont contre eux tous les esprits purs, tous les cœurs généreux ; pour se soutenir au pouvoir, ils sont obligés d'entretenir une armée nombreuse, de donner de l'argent à un tas de gens qui ne sont leurs partisans qu'à cette condition, de créer une foule de places lucratives et inutiles tout exprès pour des fainéants, qui sont fils, neveux, cousins, beaux-frères ou amis de députés et de personnages influents. Chaque année l'Opposition qui existe contre eux devient plus forte ; chaque année par conséquent ils sont obligés de faire de plus grandes dépenses pour acheter de nouveaux partisans et pour organiser des moyens de défense contre la colère nationale. Ils ont consacré je ne sais combien de millions à faire bâtir autour de Paris d'immenses forteresses garnies de canons, dans le but d'empêcher le peuple de la capitale de faire une révolution. Ce sont autant de millions jetés par la fenêtre. Je n'en finirais pas si je voulais vous faire le compte de tous les millions que ces gens-là ont gaspillés et empochés. C'est ainsi que, la France qui ne payait annuellement qu'un milliard d'impôts sous la Restauration, est arrivée à en payer aujourd'hui 1600 millions par an. Pour peu que ces hommes nous gouvernent encore quelques années, nous les verrons imposer à la France des budgets annuels de 2 milliards. Et ce ne sera pas encore assez pour eux. Plus ils iront, plus il auront besoin d'argent. Nous finirons par être tellement pressurés, qu'un champ, rapportant mille francs, se trouvera frappé d'un impôt dépassant le revenu. Mais ce n'est pas tout. Il n'a pas suffi au gouvernement de nous écraser de contributions ; il a encore contracté des dettes, des dettes énormes, que jamais peut-être on ne réussira à solder. Des milliers de rentiers lui ont confié leurs fonds ; enfin il a mis la main sur l'argent des caisses d'Epargne. Eh bien ! que demain il survienne un cas de guerre avec l'Europe ; le gouvernement sera contraint de faire des frais extraordinaires ; il se trouvera dans l'impossibilité de payer les intérêts des sommes qu'il a empruntées ; les ouvriers et les artisans qui ont fait des dépôts à la caisse d'Epargne, viendront par masses réclamer leurs capitaux et on ne pourra pas les rembourser. Nous serons menacés d'une banqueroute générale. Voyez sur quel abîme nous marchons. Vous conviendrez donc avec moi, père Mathurin, qu'il n'est pas indifférent pour le peuple d'avoir un bon ou un mauvais gouvernement. Chacun de nous est intéressé à ce qu'il y ait à la tête du pays des hommes honnêtes, intelligents, doués de patriotisme et cherchant à faire le bien.

LE PÈRE MATHURIN. — Oui, oui, je commence à comprendre que vous avez raison de crier contre tous ces drôles qui nous exploitent d'une si belle façon. Ah ! les farceurs ! je crois que je ne les ménagerais pas beaucoup non plus, s'ils étaient à ma portée.

LE PÈRE BAPTISTE. — Attendez-donc. Je n'ai pas achevé. Je veux que lorsque vous me quitterez, vous soyez parfaitement au courant de la politique... Vous m'avez dit il y a quelques jours, voisin, que votre beau-frère qui habite Marseille, vous avait écrit une lettre dans laquelle il se plaignait de la triste situation où se trouve le commerce de cette ville importante ?

LE PÈRE MATHURIN. — Oui, il en a fait un tableau qui n'est pas très gai... Les affaires allaient horriblement mal... Un grand nombre d'ouvriers battaient le pavé et cherchaient en vain du travail...

LE PÈRE BAPTISTE. — La plupart de nos ports de mer et de nos places commerciales sont dans le même cas... Tout cela n'existerait pas si nous avions un gouvernement national... Autrefois nous possédions de grandes colonies ; nous avions une marine puissante. Aujourd'hui nous sommes à la veille de perdre le peu de colonies qui nous restent, et notre marine s'en va dépérissant chaque jour ; nous n'avons presque plus de vaisseaux. Partout, les ateliers chôment dans les ports de mer, le commerce est en souffrance... Tout cela parce que le gouvernement n'a pas de cœur, parce qu'il consent à tout ce que l'Angleterre exige de lui... L'Angleterre veut être maîtresse absolue sur mer. Chaque année elle accroît ses possessions maritimes et augmente le nombre de ses vaisseaux. Et savez-vous ce qui arrive lorsque nous voulons non pas l'imiter, non pas faire une vaste conquête comme elle, mais nous donner seulement le plaisir de mettre le pied sur le moindre petit îlot ? Je vais vous raconter un fait qui s'est passé tout récemment... Les habitants d'une petite île située à 4 mille lieues d'ici, et qu'on nomme Taïti, avaient demandé à être protégés par la France et avaient appelé nos marins chez eux. Les Anglais en furent jaloux. Un de leurs missionnaires, nommé Pritchard, fit tant et tant qu'il parvint à changer en haine l'amitié des bons sauvages de Taïti pour les Français. Ce Pritchard est un homme de mauvaises mœurs, qui faisait le métier d'accoucheur auprès de la reine du pays... Nos braves marins ne voulurent pas reculer devant un personnage semblable. Ils restèrent à Taïti malgré lui. Mais Pritchard continua à exciter les pauvres sauvages, qui finirent par croire toutes les horreurs que le missionnaire protestant leur disait sur la France, et se soulevèrent contre nos marins. Beaucoup des nôtres furent ainsi massacrés. Indigné de l'abominable conduite de ce Pritchard, notre amiral le fit saisir et conduire sur un de nos vaisseaux ; là on le garda pendant quelques jours prisonnier, le logeant bien, le nourrissant bien et le traitant avec toutes sortes d'égards ; l'amiral ne voulait pas se venger ; il lui suffisait d'avoir empêché Pritchard de faire encore du mal. Il se chargea même de le faire reconduire en Angleterre. Eh bien ! le croiriez-vous ? L'Angleterre poussa de hauts cris, elle fit un crime à notre amiral d'avoir fait sortir de l'île ce méchant et pervers missionnaire. Elle adressa de vives plaintes au gouvernement français. Que firent nos ministres ? Je vous le donne à deviner en mille.

LE PÈRE MATHURIN. — Ils destituèrent peut-être l'amiral pour ne pas avoir fait pendre et couper en petits morceaux ce scélérat de Pritchard !

LE PÈRE BAPTISTE. — Non. Pour plaire à l'Angleterre ils réprimandèrent l'amiral de n'avoir pas laissé Pritchard à Taïti... ils firent plus, ils donnèrent à Pritchard une indemnité de vingt-cinq mille francs, et ce cadeau a été fait aux frais des contribuables, c'est-à-dire à nos frais.

LE PÈRE MATHURIN. — Oh ! Quelle infamie !

LE PÈRE BAPTISTE. — Vous comprenez qu'une nation est bien malheureuse d'avoir un pareil gouvernement. Les étrangers savent que les hommes qui nous régissent sont lâches, égoïstes et peu soucieux des intérêts du peuple ; ils profitent de cela pour satisfaire toutes leurs vieilles haines contre nous. Ils tournent nos ambassadeurs en ridicule ; ils ne leur prêtent jamais l'oreille ; ils font tout ce qu'ils veulent sans consulter la France. Avant peu la Russie s'emparera de Constantinople, et elle ne nous fera pas même la politesse de nous prévenir. Aucune nation n'est plus notre alliée. Qu'en résulte-t-il ? C'est que nos marchandises ne trouvent plus à s'écouler à l'extérieur. Autrefois les foires allemandes étaient inondées de nos étoffes, de nos soieries, etc. Aujourd'hui, bon soir ! Les douaniers des pays qui sont nos voisins ne laissent plus passer nos marchandises. Voilà pourquoi l'industrie va si mal ; voilà pourquoi tant de manufacturiers font faillite et que tant de malheureuses familles d'ouvriers sont sans pain.

LE PÈRE MATHURIN. — Vous me faites monter le sang à la tête. Quoi ! les étrangers se permettent ainsi de nous mépriser ? Quoi ! les gens qui nous gouvernent ont si peu de

cœur ? Quoi ! nous n'avons pas d'alliés ?

LE PÈRE BAPTISTE. — C'est la triste vérité. Il y avait un peuple, catholique comme le nôtre, brave et généreux comme nous, un peuple qui aimait la France, qui s'était battu pour elle, qui avait versé son sang pour elle en mainte occasion. Ce peuple c'était la Pologne. Ce peuple gémissait en 1830 sous l'oppression de la Russie ; notre gouvernement l'engagea à se révolter, lui promettant de venir à son secours ; la Pologne crut à la parole qui lui avait été donnée, elle se souleva, mais notre gouvernement ne lui prêta point appui ; elle fut écrasée, broyée par les armées russes ; elle n'est plus qu'un cadavre aujourd'hui. Il y avait un autre peuple qui nous aimait ; c'était la Belgique. La Belgique fit une révolution il y a une douzaine d'années et nous offrit de devenir une province française. Mais les Anglais refusèrent d'y consentir. Notre gouvernement voulut plaire aux Anglais et n'accepta pas les offres de la Belgique. Je vous tiendrais ici jusqu'à minuit, que je n'aurais pas terminé de vous raconter toutes les lâchetés qui ont été commises depuis quinze ans. Nous avons sacrifié pour la conquête de l'Algérie plus de cent mille soldats et je ne sais combien de millions ; eh bien ! je ne vous garantirais pas, que si quelque jour l'Angleterre demandait l'Algérie pour elle, notre gouvernement ne la lui céderait point. Nos ministres sont capables de tout ; ils seraient capables de donner à l'étranger la moitié de la France.

LE PÈRE MATHURIN. — Oh ! qu'est-ce que j'apprends ?... Voyez-vous père Baptiste, moi je ne m'occupais pas de ces choses-là. Je vivais dans le monde comme un aveugle. Je suis bien content de savoir aujourd'hui à quoi m'en tenir. Mais dites-moi donc, comment se fait-il que le peuple ait laissé renvoyer l'ancien gouvernement pour se mettre entre les griffes des gens qui nous régissent maintenant d'une si affreuse manière ?

LE PÈRE BAPTISTE. — C'est que le peuple a été trompé par ces hommes-là. Ils lui avaient promis un gouvernement à bon marché. Ils lui avaient promis la liberté. Ils lui avaient conté un tas de fariboles. Le peuple qui est honnête et crédule a donné dans le panneau.

LE PÈRE MATHURIN. — Dites-moi donc aussi ; que font nos députés ? Est-ce qu'ils ne cherchent pas à mettre le holà à tout cela ?

LE PÈRE BAPTISTE. — Nos députés ! ah ! ils pourraient faire beaucoup de bien s'ils le voulaient. Ce sont eux qui fixent chaque année le chiffre de l'impôt que le gouvernement a le droit de percevoir. Ce sont eux qui établissent les lois. Mais malheureusement la Chambre est composée en grande partie d'hommes qui sont les compères et les complices des ministres. On distribue de bonnes places à eux, à leurs parents et à leurs amis ; en reconnaissance de ces faveurs ils font tout ce que le gouvernement leur demande.

LE PÈRE MATHURIN. — C'est indigne ! Est-ce que notre député, M. Boudet est du même calibre ?

LE PÈRE BAPTISTE. — Ne me parlez pas de M. Boudet. Je ne peux penser à lui sans avoir la fièvre. Quand je songe qu'aux dernières élections j'ai donné ma voix à cet homme !...

LE PÈRE MATHURIN. — Mais moi aussi, j'ai voté pour lui. J'ai voulu faire comme les autres...

LE PÈRE BAPTISTE. — Oui, il nous faisait de belles phrases, on le disait patriote. Un joli patriote ! Le *Journal de la Mayenne* m'a éclairé sur son compte. Ce M. Boudet n'est qu'un ambitieux, m'entendez-vous bien, Mathurin ? Il avait une place qui lui rapportait une cinquantaine de mille francs par an ; il cherche à la rattraper. Il vise peut-être même à mieux. Il fait accorder par le gouvernement des positions et des faveurs à un tas de parents, d'amis et de connaissances... Il a aidé le gouvernement à faire construire et à faire armer les forteresses qui ont été élevées contre le peuple de Paris... Mais je le connais aujourd'hui... je ne serai plus dupe de ses astucieux discours... Il n'aura plus ma voix...

LE PÈRE MATHURIN. — Ni la mienne non plus... Ah ! M. Boudet est aussi un farceur !... Ah ! il tient avec ce fameux gouvernement !... Qu'il vienne donc encore me faire des saluts et me donner des poignées de main en passant... Je vous engage ma parole, père Baptiste, que je détournerai la tête pour ne pas avoir besoin d'ôter mon chapeau...

SIMPLE HISTOIRE.

Dans un village des environs de Château-Gontier vivait il y a une soixantaine d'années un riche fermier nommé Jacques. Je ne vous dis que son prénom ; car son nom de famille est porté par d'honorables habitants de notre département, lesquels ont des liens de parenté avec lui et je serais désolé de les affliger.

Jacques jouissait d'une bonne réputation dans son pays ; il ne faisait de mal à personne ; il était doux, honnête, charitable. Mais Jacques avait un caractère léger ; il se croyait plus savant que beaucoup d'autres ; il traitait les choses religieuses de contes de vieilles femmes ; il n'allait à l'église que les jours de fête et seulement pour la forme.

Le curé de son village, un digne homme à cheveux blancs, l'avertissait souvent qu'il faisait fausse route. — « Jacques, lui disait-il, croyez à mes conseils, changez de sentiments, ne restez pas indifférent en matière de religion, sinon vous aurez un jour à vous en repentir cruellement. » — Jacques lui répondait : « Mais, monsieur le curé, je suis probe et bienfaisant, j'aime ma femme, mes enfants et mon prochain ; est-ce que cela ne suffit pas ? » — « Non, cela ne suffit pas, répliquait le vénérable curé. Car vos enfants ne seront peut-être pas naturellement bons comme vous ; la plupart des hommes ne sont honnêtes que parce que la religion leur commande de l'être, parce qu'ils ont l'espoir des récompenses du ciel, et la crainte des châtimens de l'enfer. Réfléchissez-y bien, Jacques ; pourquoi la plupart des hommes seraient-ils honnêtes s'ils ne croyaient point à une vie future ? Pourquoi respecteraient-ils le bien du prochain ? Pourquoi ne tromperaient-ils pas ? Pourquoi seraient-ils loyaux dans leurs marchés ? Pourquoi seraient-ils charitables envers les pauvres ? En général les hommes, s'ils n'avaient pas de religion, vivraient comme des brutes. Ils s'abandonneraient à toutes les mauvaises passions ; sans religion il n'y a pas de société possible. Ce qui nous le prouve, c'est que tous les peuples ont des croyances religieuses, et que les peuples les plus civilisés, les plus heureux sont ceux qui ont la religion la plus pure et la plus parfaite. » — Ainsi parlait le digne curé. Mais Jacques ne le comprenait pas ou ne l'écoutait point.

Le soir, après souper, il arrivait souvent à Jacques de prêcher morale à ses enfants, mais à sa manière. — « Mes petits, leur disait-il, il faut être des hommes ; les prêtres vous content un tas de balivernes ; il n'y a ni ciel, ni enfer ; c'est perdre son temps que d'aller à messe et à confesse ; ces choses-là sont faites pour les grand'mères et pour les gens ignorants. On peut être honnête sans cela. Ne faites jamais de mal à personne ; donnez aux malheureux quand vous pouvez ; car voyez-vous, il y a là au fond du cœur, un sentiment qui ordonne d'agir ainsi. »

Les enfants promettaient à leur père de se bien conduire toujours. Ils trouvaient la morale qu'il leur dictait très facile à suivre. Ils allaient peu à l'église, encore moins à confesse. « Mais, disaient-ils, cela ne nous empêchera pas d'être honnêtes ; car il y a au fond du cœur quelque chose qui commande de l'être. »

Malheureusement il est rare que les bons sentiments se conservent longtemps lorsqu'ils ne sont pas soutenus par les principes religieux. Jacques avait trois fils et une fille. Le dimanche, les fils, ne sachant trop comment se désennuyer pendant les offices divins, allaient furtivement au cabaret ; au commencement ils se contentaient de vider ensemble une bouteille ; mais bientôt de mauvais sujets les engagèrent à jouer ; ils prirent goût au jeu ; Joseph, l'aîné, perdit un jour, en l'espace de trois heures, toutes ses épargnes ; ses deux frères voulurent essayer de regagner la somme ; ils perdirent à leur tour. Le soir, ils rentrèrent désolés chez eux. Jacques avait l'habitude de leur faire à la fin de chaque mois compter devant lui leur petit trésor. Ils eurent honte d'avouer leur faute.

La veille de la fin du mois, ils profitèrent de l'absence de leur père pour briser la serrure du coffre où il renfermait son argent ; ils dérobèrent une somme équivalente à celle qu'ils avaient perdue au jeu. Mais à son retour, Jacques s'aperçut qu'il avait été volé. Pour détourner les soupçons, Joseph dit qu'il avait vu entrer la servante dans la chambre de son père et il laissa à entendre qu'il se pouvait bien qu'elle fût la coupable. La pauvre servante fut congédiée.

Tout cela fit beaucoup de peine aux trois frères ; car ils n'étaient pas encore complètement corrompus. Mais ils se disaient intérieurement pour se donner courage : « Il n'y a pas de ciel, il n'y a pas d'enfer ; pourvu que nous ne soyons pas découverts, nous n'avons rien à redouter. »

Dans la voie du mal il n'y a que le premier pas qui coûte ; c'est là un vieux proverbe qui est bien vrai. Les fils de Jacques continuèrent à s'adonner à la détestable passion du jeu. Lancés dans une société de jeunes débauchés, ils les imitèrent dans tous leurs vices. Ils sentaient bien qu'ils faisaient mal ; mais lorsque le frein religieux est absent, les vices ne sont plus contenus et le retour au bien est difficile, pour ne pas dire impossible.

Dans les mauvais lieux qu'ils hantaient, Joseph l'aîné rencontra une fille perdue de mœurs, pour laquelle il se prit d'un violent amour et qu'il résolut d'épouser ; Jacques ne voulut point donner son consentement au mariage. Joseph alors vécut publiquement avec cette fille en concubinage. Les deux frères en firent autant de leur côté. Enfin leur sœur disparut un jour du domicile paternel, pour suivre une troupe de comédiens ambulants, qui avait séjourné pendant quelques semaines au village.

Jacques était devenu bien malheureux ; ses enfants lui avaient dévoré la moitié de sa fortune en pertes de jeu et en débauches ; ils couvraient de honte le nom que leur père avait toujours cherché à maintenir pur et honoré. Quand il les rencontrait quelquefois, Jacques les suppliait les larmes aux yeux de changer de conduite : « O mes enfants, leur disait-il, vous me faites mourir de chagrin ; ne sentez-vous donc pas là au fond du cœur, quelque chose qui vous inspire l'horreur des désordres dans lesquels vous vivez ? » Mais ils riaient des remontrances de leur père. Ils ne croyaient ni à Dieu, ni à une vie future ; pourquoi se seraient-ils corrigés puisqu'ils trouvaient leur bonheur à mener une vie dépravée ?

Jacques alors comprit, mais trop tard, que le digne curé de son village avait eu bien raison dans ses charitables avertissements. Il devint religieux et même dévot ; il allait à l'église tous les jours, à confesse toutes les semaines ; il priait constamment Dieu de ramener ses enfants dans la voie du bien. Mais il devait expier jusqu'au bout et par une fin terrible l'éducation déplorable qu'il avait donnée à ses enfants.

Les trois fils souhaitaient depuis longtemps sa mort pour pouvoir se partager les restes de sa fortune. Une nuit qu'il revenait de la foire de Château-Gontier, ils s'étaient portés derrière une haie avec des haches. Aussitôt qu'ils le virent ils sortirent de leur retraite et se précipitèrent sur lui.

— Misérables ! dit-il d'une voix tremblante ; osez-vous bien accomplir un parricide ? Vous ne craignez donc point la justice divine ?

— La justice divine ! murmurèrent d'un air railleur ces enfants dénaturés ; nous ne croyons pas à ces contes de vieilles femmes.

En même temps ils le frappèrent à la tête ; puis ils enterrèrent à la hâte son cadavre sanglant dans un champ et s'enfuirent, pensant que la justice humaine, faute de témoins et de traces de leur crime, ne parviendrait jamais à les atteindre.

Ce ne fut qu'un an après que le hasard fit découvrir ce forfait horrible ainsi que ses auteurs. Les trois fils de Jacques furent emprisonnés, jugés et condamnés à périr sur l'échafaud.

Tous trois, avant de mourir, manifestèrent un repentir sincère et acceptèrent les secours de la religion. Du haut de l'échafaud Joseph adressa quelques paroles à la foule qui était accourue pour assister à l'exécution : « C'est l'irréligion, dit-il, qui nous a

perdus ; puisse notre triste fin servir de salutaire exemple ! »

PETIT ÉCHANTILLON DE NOS LIBERTÉS.

Voici ce qui se passe sous le prétendu régime de liberté que les gens payés pour le glorifier nous vantent tant :

Vous êtes père de famille. Vous voulez faire donner à votre enfant une bonne éducation. Eh bien ! vous n'êtes point maître de lui choisir ses professeurs.

Le gouvernement a des collègues qui sont sous sa direction ; aucune maison d'enseignement ne peut s'établir sans sa permission. Il a soin de ne placer à la tête de ses collègues que des professeurs pensant comme lui.

Vous êtes donc obligé de remettre vos enfants entre les mains d'hommes qui le plus souvent ne croient ni à Dieu ni à l'église, et qui inculquent à la jeunesse leurs dangereux principes.

Aujourd'hui le gouvernement est sceptique ; les enfants apprennent dans les collèges le scepticisme.

Demain il serait protestant ; les enfants apprendraient le protestantisme.

Après demain il serait juif ; la jeunesse serait façonnée aux idées de la religion juive.

Cependant la Charte de 1830 a promis que l'enseignement serait libre.

Mais les gens qui nous gouvernent, s'inquiètent bien des promesses de la Charte !

QUELQUES MOTS RELATIVEMENT AUX LIBÉRAUX ET AUX AFFAIRES RELIGIEUSES.

Nicolas. — Monsieur Bonami, je suis mille fois votre serviteur ;... serait-ce abuser de votre obligeance que de vous demander une prise.

M. Bonami. — Bonsoir, Nicolas ; je ne vous voyais pas ; je me promenais sur la grande route pour respirer l'air frais du soir et contempler la belle nature... Voici ma tabatière ; prenez... Mais, d'où venez-vous donc avec votre air endimanché ?

Nicolas. — J'arrive de Laval où j'ai été pour affaires... J'avais un paiement à faire à un riche monsieur de cette ville ; il ne voulait pas attendre ; voyant cela j'ai bien vite cherché à me procurer la somme et je la lui ai portée... Il m'a reçu du haut de sa grandeur ; on croirait vraiment que nous autres paysans nous n'avons pas été faits par le bon Dieu de la même pâte que ce monsieur-là... On m'avait dit cependant que c'était un libéral... Joli libéral ma foi !... S'ils sont tous ainsi, je préfère mille fois nos vieux nobles ! Ils n'ont jamais été si fiers, eux !

M. Bonami. — Vous avez raison... Voyez-vous, nos gens du régime nouveau sont libéraux en paroles... En actions ? c'est autre chose !

Nicolas. — Je commence à les juger comme vous... Mais dites-moi donc ; qu'est-ce qui se passe de par le monde ? J'ai été au café ; un journal m'est tombé par hasard entre les mains ; j'y ai lu que les jésuites allaient être expulsés de France.

M. Bonami. — C'est en effet ce qui va avoir lieu. Toujours en vertu des singulières maximes de liberté de nos gouvernants !...

Nicolas. — Ah ? ça quel crime avaient-ils donc commis les jésuites ?

M. Bonami. — Aucun. Mais les affaires allaient mal ; le peuple était mécontent ; on a cru qu'il était habile de rejeter tous les torts de cette situation sur de pauvres jésuites,

parfaitement inoffensifs et qui ne sont pas en France au nombre de plus de deux cents et quelques. Autrefois, quand quelque grande calamité frappait le pays, quand il y avait peste, sécheresse ou famine, on en accusait les juifs ; on se mettait alors à massacrer ou à bannir ces pauvres gens. Aujourd'hui c'est sur le dos des malheureux jésuites que tout retombe.

Nicolas. — Mais c'est absurde !

M. Bonami. — A qui le dites-vous ? Mais c'est comme cela.

Nicolas. — Cependant il a fallu que pour accuser les Jésuites on alléguât une raison.

M. Bonami. — Rien n'a paru plus facile à nos libéraux... Ils ont prétendu que les Jésuites étaient un obstacle à l'instruction du peuple ; ils ont reproché aux Jésuites de chercher à tenir la lumière sous le boisseau, de conspirer pour le despotisme... Or, je vous demande ce que peuvent deux cents et quelques Jésuites dans un grand pays comme la France ?... Si leurs doctrines sont mauvaises, pourquoi ne pas les combattre par des doctrines meilleures ?... Les gens qui nous gouvernent criaient bien fort naguères que nous vivions dans un siècle de tolérance, de libre discussion... Ils déclamaient bien haut en faveur de la liberté... Mais un grand orateur les a merveilleusement caractérisés sous la Restauration en leur jetant ces paroles qui ont été bien justifiées depuis : « Vous voulez la licence pour vous, et l'oppression pour les autres. »

Nicolas. — Ah ! ça ! l'on va chasser les Jésuites, et après ? Les affaires iront-elles mieux ? Contre qui clabauderont alors nos prétendus libéraux ?

M. Bonami. — Si vous lisiez les journaux, vous verriez que ce n'est déjà plus aux Jésuites qu'on s'attaque. C'est contre tout le clergé, contre le catholicisme qu'on cherche à tourner les colères du peuple.

Nicolas. — Pas possible ! On veut donc un nouveau 93 ?

M. Bonami. — On le dirait presque, à entendre le langage et à voir la conduite de nos gouvernants... Figurez-vous qu'il existe à Paris une maison d'enseignement fondée par le gouvernement, qu'on appelle le *Collège de France* et qui est l'établissement le plus élevé de ce genre. Les professeurs de ce collège sont de tous les mieux rétribués ; il n'y en a pas un qui ne soit décoré de la Légion d'Honneur. Eh bien ! ils ne prêchent toute l'année que l'athéisme, la haine du prêtre et de l'église. L'un d'eux se posait même l'an passé en nouveau Messie... Ouvrez les livres de M. Cousin, dont le roi n'avait fait rien moins qu'un ministre de l'instruction et des cultes ; vous y verrez que cet homme prétend que notre religion est absurde, et qu'il soutient que tout est Dieu et que le Dieu des chrétiens n'est qu'une chimère... Lisez les brochures et les journaux du parti libéral ; ils sont remplis de blasphèmes contre le catholicisme... On ne parlait pas autrement au temps de Robespierre ; un peu de patience et on pourra bien se remettre à agir de même.

Nicolas. — Et le peuple souffrirait cela ?

M. Bonami. — Ah ! voilà la question.

HISTOIRE DE FRANCE.

Les demi-savants qui croient tout connaître et qui ne connaissent rien, ne se lassent pas de dire que le catholicisme est contraire à la liberté et à la civilisation. Moi, qui ai quelque peu étudié l'histoire de mon pays, j'ai toujours cru et je crois encore que sans le catholicisme la France n'existerait pas et que sans le catholicisme nous n'aurions ni sciences, ni lumières, ni liberté, ni civilisation.

Pour vous le prouver, je vais vous raconter en quelques mots l'histoire de notre bonne et belle France.

Il y a quinze cents ans le pays que nous habitons ne s'appelait pas encore la France ; on l'appelait les Gaules, et les habitants de ce pays on les appelait les Gaulois. La plupart

de ces Gaulois avaient déjà renoncé au culte des faux Dieux et avaient embrassé le Christianisme.

Un peuple idolâtre qu'on nommait les Francs arriva du fond de l'Allemagne et leur fit la guerre. Les Francs étaient des guerriers habiles et intrépides ; ils avaient à leur tête un chef vaillant comme eux, lequel se nommait Clovis. Ils défirent les Gaulois en plusieurs combats ; néanmoins les Gaulois auraient encore résisté longtemps, ils n'auraient pas cessé de se révolter contre les Francs, et ceux-ci peut-être ne seraient jamais parvenus à s'établir solidement dans les Gaules, sans un miracle de Dieu qui tout à coup convertit Clovis et son armée à la religion catholique. Les Gaulois voyant que les Francs avaient adopté leur religion, se soumirent. Ils ne les regardèrent plus comme des ennemis, mais comme des frères. Francs et Gaulois ne firent plus alors qu'un même peuple, qui prit le nom de peuple français.

Ainsi ce fut grâce à la religion catholique que nos pères, les Francs, parvinrent à fonder le grand royaume auxquels nous sommes si fiers d'appartenir.

Pendant de longues années la France fut gouvernée par les descendants de Clovis. Ces rois étaient des hommes rudes, grossiers et ignorants ; ils avaient des généraux rudes, grossiers et ignorants comme eux ; le peuple n'était pas plus éclairé que ses maîtres. Les seuls hommes qui eussent des connaissances et de l'instruction, c'étaient les prêtres. Le clergé se mêla des affaires du gouvernement ; il protégea autant que possible le peuple contre les vexations et la tyrannie de ses maîtres, en inspirant à ces derniers la crainte de Dieu ; il fit créer des lois dans l'intérêt du peuple ; par sa sagesse il adoucit peu à peu les mœurs brutales et sanguinaires de cette nation barbare.

Ainsi, c'est au clergé que sont dus les premiers progrès de la France ; ce fut lui qui la conduisit dès le principe dans les voies de la civilisation.

En l'an 751 un ministre hardi et entreprenant nommé Pépin-le-Bref, détrôna le dernier des rois de la race de Clovis, et se fit proclamer souverain à sa place. Pépin-le-Bref eut un fils, connu sous le nom de Charlemagne, lequel fut un des plus grands princes qui aient jamais régné sur la terre. Sous le règne de Charlemagne la France acquit une puissance immense. Elle devint la première nation de l'Univers.

Malheureusement les successeurs de ce grand monarque furent des princes faibles qui ne surent pas gouverner. D'ailleurs leur position était très difficile. Beaucoup de seigneurs prétendaient qu'ils n'étaient pas les rois légitimes de la France. « Votre aïeul Pépin-le-Bref, leur disaient-ils, a usurpé le trône ; si vous voulez que nous vous reconnaissons comme nos rois, il faut que vous partagiez votre puissance avec nous, que vous nous donniez de vastes biens et que vous nous permettiez d'y faire ce que nous voulons. » Les rois cédèrent. Qu'arriva-il ? La France se trouva bientôt divisée en une multitude de duchés et de comtés sur lesquels les rois n'avaient presque plus d'autorité ; les maîtres de ces duchés et de ces comtés avaient leurs troupes et se faisaient la guerre entr'eux ; quelques-uns ne tardèrent pas à combattre le roi lui-même. La France tomba dans une affreuse anarchie ; toutes les lois étaient méconnues ; le pauvre peuple était opprimé et écrasé par ses seigneurs.

En l'an 987, un des principaux seigneurs nommé Hugues-Capet fut proclamé roi à la place du descendant de Pépin-le-Bref, auquel revenait de droit la couronne, mais qui avait attiré contre lui beaucoup de haines. Une nouvelle race de rois commença. Mais Hugues-Capet et ses premiers successeurs n'eurent pas plus de puissance que leurs prédécesseurs. Les seigneurs ne les regardaient en quelque sorte que comme leurs égaux. La France n'existait plus que de nom ; elle était divisée en une multitude de petits états qui se faisaient des guerres acharnées.

Ce fut le catholicisme qui sauva la France d'une ruine à peu près certaine. Voici en effet ce qui arriva :

Vers l'an 1080 le pape Urbain exhorta les bons chrétiens à former une armée pour aller en Terre-Sainte affranchir de la domination des Mahométans les lieux où est né et mort Jésus-Christ. Les seigneurs pensant qu'en obéissant à cet appel ils obtiendraient de

Dieu le pardon de leurs crimes, réunirent des troupes et partirent en foule pour la Terre-Sainte. Pour faire une si longue expédition ils avaient besoin de beaucoup d'argent ; pour en avoir, ils traitèrent avant de partir avec leurs paysans ; ils accordèrent à ces derniers la liberté moyennant des sommes plus ou moins fortes. Ce fut de cette sorte que commença l'affranchissement des communes. Beaucoup de seigneurs périrent en route par des maladies ou par les naufrages qui eurent lieu sur mer. Beaucoup d'autres succombèrent dans les combats qui furent livrés aux Infidèles. Beaucoup encore, après avoir vaincu les Mahométans s'établirent à Jérusalem et dans les environs. Le peuple français se trouva ainsi débarrassé de la majeure partie de ces petits tyrans qui l'opprimaient depuis si longtemps ; il aida les rois à subjuguier ceux des seigneurs qui étaient restés en France. Les rois recouvrèrent peu à peu leur ancienne autorité ; l'union se rétablit insensiblement entre les diverses parties du pays ; les pauvres gens recommencèrent à respirer. Les rois firent accorder aux communes des franchises et des libertés. Enfin il fut convenu qu'on rétablirait l'ancien usage d'après lequel les rois ne pouvaient faire de lois importantes ni prélever d'impôts sans avoir consulté les représentants de la nation. On nomma la réunion de ces représentants les Etats-Généraux. Chaque fois pour ainsi dire que survenaient des événements graves, le roi convoquait les Etats-Généraux, lesquels étaient à peu près ce que sont les Chambres de nos jours et donnaient leur avis sur la conduite que le gouvernement devait tenir. Je vais vous citer deux exemples qui vous prouveront combien la volonté de ces Etats-Généraux était respectée. Le roi Jean étant prisonnier à Londres avait fait un traité avec l'Angleterre pour être rendu à la liberté ; ce traité renfermait des conditions honteuses pour la France. Immédiatement les Etats-Généraux se réunirent et demandèrent que le traité fût déchiré ; ce qui fut fait. Un autre de nos rois François I^{er} conclut avec le souverain d'Espagne un traité par lequel il cédait une portion de notre territoire à ce prince ; les Etats-Généraux le forcèrent de rompre le traité. Vous voyez, mes amis, que le peuple n'était plus à cette époque ce qu'il était quelques siècles auparavant. On ne le malmenait plus comme un vil troupeau. Quand le gouvernement avait besoin d'impôts, il était obligé d'avoir le consentement des Etats-Généraux, c'est-à-dire des représentants de la nation.

La liberté et la civilisation faisaient de grands pas. Le nombre des gens instruits augmentait chaque jour. L'industrie et le commerce se développaient petit à petit. Les rois s'entouraient de prêtres éclairés, lesquels leur aidaient à travailler au bonheur du peuple.

Mais voici que survint un grand événement. Luther apparut dans le monde ; beaucoup de catholiques abjurèrent la foi de leurs pères pour embrasser la religion protestante. En France, grand nombre de seigneurs suivirent cet exemple. Ces seigneurs étaient irrités de ne plus avoir la puissance que leurs familles avaient possédée autrefois, à cette époque de ténèbres et de barbarie dont je vous ai parlé plus haut. Ils voulurent jeter la division dans le royaume en y introduisant la religion réformée. Ils comptaient que tous les protestants de France se réuniraient à eux contre le roi, et qu'ainsi ils parviendraient à affaiblir l'autorité de celui-ci et à reconquérir leur ancienne puissance. S'ils avaient réussi dans leurs calculs, la France serait retombée dans l'anarchie ; elle serait redevenue l'esclave d'une foule de petits tyrans ; elle aurait peut-être péri.

Mais les rois défendirent avec énergie la religion catholique contre les menées des seigneurs protestants. Ils furent sans miséricorde pour eux et leurs partisans.

Les Etats-Généraux ne purent plus être réunis ; car il y avait dans ces Etats-Généraux beaucoup de seigneurs protestants ; et ceux-ci cherchaient à profiter de la réunion de ces assemblées pour fomenter la discorde. Les rois suspendirent donc les Etats-Généraux, qui dans d'autres temps avaient rendu de grands services, mais qui devenaient dangereux pour le pays depuis que le protestantisme y avait apporté des ferments de désordre.

Après bien des luttes, le catholicisme et la royauté triomphèrent. La France fut sauvée des périls dont le protestantisme l'avait menacée.

En 1638 monta sur le trône de France un prince dont le nom est classé parmi ceux de nos plus grands rois. Il s'appelait Louis XIV. Son règne fut le plus long et le plus glorieux de la monarchie française. Louis XIV ne se contenta, pas de faire de nombreuses conquêtes ; Son principal titre à la reconnaissance de la France, c'est d'avoir protégé et fait fleurir les arts, les sciences et le commerce. Une foule de poètes, d'orateurs et de savants célèbres illustrèrent son règne.

Malheureusement les hommes qui gouvernèrent après Louis XIV ne furent pas dignes de lui. Le successeur de ce monarque fut son arrière-petit-fils, un enfant, nommé Louis XV. Celui-ci était trop jeune pour régner ; pendant sa minorité, la France fut gouvernée par un régent, lequel n'était autre qu'un des aïeux du fameux Philippe-Egalité et par conséquent de Louis-Philippe, le roi actuel. C'était un homme corrompu et dépravé que ce régent ; toute sa vie ne fut qu'un immense scandale. Les courtisans pour lui plaire imitaient sa mauvaise conduite. Le dérèglement des mœurs devint bientôt général, les principes de la religion ne furent plus respectés. Lorsque Louis XV eut atteint l'âge de gouverner, le gouffre du mal était ouvert ; ce prince n'avait aucune des qualités nécessaires pour le combler. Elevé dans de déplorables maximes, il continua les désordres de la régence.

A Louis XV succéda son petit-fils Louis XVI. Louis XVI fut sans contredit un des plus vertueux monarques qui aient jamais régné sur la terre. Il ne voulait que le bien de son peuple. Malheureusement, il trouva la France dans une désastreuse situation. Les finances de l'Etat avaient été gravement compromises par les dépenses désordonnées du régent et de Louis XV. De nombreux germes de dissolution fermentaient dans le corps social.

Louis XVI résolut de réformer cet état de choses. Il convoqua les Etats-Généraux. Le peuple fut invité à écrire dans des cahiers, remis à ses représentants, les vœux qu'il pouvait former pour son bonheur. Le clergé avait dans les Etats-Généraux des députés spéciaux. Le langage qu'il tint dans cette circonstance fut admirable. Il demanda presque unanimement la suppression des dîmes et des autres abus dont souffrait la nation.

Mais les esprits avaient été corrompus et pervertis par de mauvais livres ; les principes religieux avaient disparu dans une importante partie de la nation ; des hommes ambitieux et impies profitèrent de la convocation des Etats-Généraux pour exciter la populace de Paris à l'émeute et pour plonger la France dans des troubles effroyables.

L'infortuné Louis XVI périt sur l'échafaud. Robespierre fit peser sur le pays un épouvantable despotisme. La révolution se déchaîna avec son cortège de crimes et d'horreurs.

Ainsi, c'est toujours le catholicisme qui a protégé, sauvé et fait progresser la France ; c'est la mauvaise philosophie ou l'impiété qui deux fois, c'est-à-dire après les prédications de Luther et après 89, a failli la faire retomber dans la barbarie et la perdre.

(Dans le prochain volume des *Petits Livres* nous publierons Une histoire de la Révolution.)

LES FRANÇAIS SONT-ILS ÉGAUX ?

La Charte de 1830 dit oui ; le bon sens dit non.

Pour être électeur, c'est-à-dire pour jouir des droits politiques, il faut payer 200 fr. d'impôts. Or sur 10 millions de contribuables qui existent en France, il n'y en a que 200 mille qui puissent justifier d'un semblable chiffre d'impositions. Les trente-neuf quarantièmes de la population sont ainsi exclus de toute participation aux affaires générales de leur pays et traités comme un troupeau de parias. Est-ce là de l'égalité ?

Voulez-vous obtenir une place, une faveur, de l'avancement, être percepteur, sous-préfet, employé du gouvernement, avoir un bureau de poste ou un bureau de tabac, on

n'aura égard ni à vos services ni à votre mérite. On vous demandera si vous êtes l'ami, le parent ou le protégé d'un député, d'un pair de France ou d'un valet de chambre de la cour ; et si vous n'avez pas cet avantage vous n'obtiendrez rien qu'un refus. Est-ce là de l'égalité ?

Un fonctionnaire public ou un ami du juste-milieu se croit-il diffamé par un journaliste de l'opposition, on condamnera ce journaliste à 25 mille fr. de dommages-intérêts. Un citoyen honnête et indépendant a-t-il été calomnié par un journaliste ministériel, on condamnera ce journaliste à une amende de 25 fr. Est-ce là de l'égalité ?

OH ! L'HEUREUX PAYS !

Le retenu de la propriété foncière en France est d'un milliard 800 millions.

L'impôt foncier est de 800 millions par an ; reste donc un milliard.

Mais la dette hypothécaire de la propriété s'élève à douze milliards ; c'est par conséquent un intérêt annuel de 600 millions à déduire du revenu. Joint aux 800 millions d'impôt, cet intérêt nous donne une somme ronde de 1,400 millions de charges annuelles pesant sur la propriété.

Reste donc seulement 400 millions de revenu net. Quand je dis net, je me sers d'une expression un peu hasardée. Car je ne tiens compte ni des dettes communales, ni des frais d'acte, ni des gelées, ni des sécheresses, ni des sinistres privés, ni des réparations, ni de l'entretien, ni de la culture, ni de mille autres frais, de mille autres charges, de mille autres accidents qui rongent et raccourcissent encore ce revenu de 400 millions.

Qu'on dise après cela que nous ne vivons pas dans un état de prospérité toujours croissante !

OH ! LES PAUVRES GENS !

Louis-Philippe disait en 1830 que cinq millions de liste civile suffisaient largement aux dépenses d'un roi citoyen.

Cela n'a pas empêché le gouvernement de demander et d'obtenir 12 millions de liste civile, 4 millions de revenus en bois et en forêts, onze palais magnifiques, un mobilier somptueux, le domaine privé et 4 millions d'apanages ; de plus un million pour la dot de la fille aînée de Louis-Philippe, un accroissement de revenu d'un million pour le duc d'Orléans, une dotation composée de domaines et de forêts pour le duc de Nemours, et 1,300 mille francs pour le comte de Paris et sa mère.

Et l'on ne se croit pas assez riche encore ; on s'apprête de nouveau à tendre la sébile devant les Chambres !

M. THIERS.

C'est un petit homme d'une cinquantaine d'années, laid comme un hibou, babillard comme une pie, souple comme un serpent et faux comme un jeton.

Il est né à Aix en Provence. Après avoir fait d'assez mauvaises études il arriva à Paris. Le député Manuel, son compatriote, le présenta à M. de Saint-Albin, alors rédacteur en chef du *Constitutionnel*, qui voyant qu'il ne manquait pas d'esprit, lui fit écrire des feuilletons dans son journal.

M. de Saint-Albin jugea le caractère de l'homme dès les premiers jours. Voici en effet un mot que le jeune M. Thiers lui dit quand ils firent connaissance : « L'important n'est

pas de ne pas être pendable, l'important est de ne pas être pendu. » M. de Saint-Albin vit encore ; il répète à qui veut l'entendre ces paroles si significatives de l'homme qui a été deux fois premier ministre depuis 1830.

Admis, comme rédacteur du *Constitutionnel*, dans les salons du parti libéral, M. Thiers fit connaissance avec beaucoup de personnages qui avaient joué un rôle important dans la Révolution. Il écrivit sa fameuse *Histoire de la Révolution française*, dans laquelle il n'y a pas mal de mensonges et passablement de choses copiées un peu partout.

Il devint un homme politique ; il fit une guerre acharnée à la Restauration. Laffitte le combla de bienfaits.

La révolution de 1830 arriva. M. Thiers y avait contribué puissamment ; mais lorsqu'il entendit les coups de fusil il alla bravement se cacher.

Il reparut lorsque la révolution eut emporté la victoire. On le fit secrétaire général d'un ministère. Puis il devint ministre.

Alors tomba le masque de libéralisme dont il s'était affublé. M. Thiers prêta la main avec ardeur à toutes les mesures de réaction et de violence. Lui qui criait si fort sous la Restauration contre les procès de presse, il persécuta la presse comme jamais elle ne l'avait été sous l'ancien gouvernement. Il fit emprisonner le brave Carrel, son ancien collaborateur et ami. Il ordonna qu'on mitraillât la population de Lyon. Il fit passer au fil de l'épée tous les habitants de la rue Transnonnain à Paris. Enfin il paya d'ingratitude M. Laffitte son ancien protecteur, et en cela comme dans tout le reste il imita beaucoup d'autres personnages.

Ambitieux, égoïste et avide d'argent ; tel est M. Thiers. Des convictions politiques il n'en faut pas chercher chez lui.

Pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer, M. Thiers fut obligé de quitter le pouvoir. Pendant deux ans la France eut un ministère présidé par M. Molé. Ce ministère n'était pas plus mauvais que les autres ; sous quelques rapports il valait même mieux. M. Thiers dominé par le désir de revenir aux affaires lui fit une opposition violente. Il l'accusa de faire des concessions à l'étranger, d'être ennemi de la liberté, etc. Toujours M. Thiers, quand il s'est vu évincé du pouvoir, a fait grand fracas de son amour pour la liberté et pour l'honneur de la patrie. Dès qu'il est ministre, son langage et son attitude changent totalement.

En voici une nouvelle preuve :

Le ministère présidé par M. Molé fut renversé. Le 1^{er} mars 1840 M. Thiers revint au pouvoir avec le titre de président du conseil des ministres.

Il ne tint aucune des promesses qu'il avait faites deux ans auparavant.

Il déclara devant toute la Chambre des députés dans un discours devenu fameux, qu'en bonne politique la France devait renoncer à toute influence maritime et abandonner l'empire des mers à l'Angleterre.

Il fit de son plein pouvoir commencer la construction des bastilles.

Il augmenta les charges du pays de plusieurs centaines de millions.

Ainsi cet homme qui sous la Restauration trouvait qu'un budget d'un milliard était une monstruosité, n'a trouvé rien de plus naturel que de nous imposer un budget annuel d'un milliard et demi. Cet homme qui dans son Histoire de la Révolution avait fait un si pompeux éloge de la destruction de l'ancienne Bastille, a trouvé tout simple d'enfermer Paris dans tout un système d'embastillement. Cet homme qui lorsqu'il appartient à l'opposition nous parle tant de son patriotisme, n'a pas craint étant ministre, de prononcer sur nos rapports avec l'Angleterre la déclaration la plus plate, la plus lâche et la plus honteuse qui soit jamais sortie d'une bouche française.

M. Thiers est aujourd'hui de nouveau rangé dans l'Opposition en attendant qu'il ait renversé M. Guizot et qu'il soit revenu au pouvoir.

Mais qui pourrait encore se laisser tromper par les mensonges et les fausses promesses de cet homme ?

UN MOT DE LOUIS XIV.

Les Anglais cherchaient à obtenir de Louis XIV des concessions fâcheuses pour la France, et lui disaient qu'ils connaissaient assez bien l'état de notre flotte pour savoir qu'elle n'était pas égale à la leur. Pour toute réponse, le grand roi leur écrivit fièrement :

« Vous connaissez mes forces, mais vous ne connaissez pas mon cœur. »

Ce n'est pas le gouvernement actuel qui parlerait ainsi.

UN MOT DE PHILIPPE-ÉGALITÉ.

« Toute l'opinion publique ne vaut pas un écu dans mon coffre » disait dans sa jeunesse le duc d'Orléans, surnommé depuis Philippe-Egalité. Cette honteuse maxime conduisit Philippe à tous les crimes qui ont souillé sa vie et qui finalement l'ont fait monter à l'échafaud.

Bien des gens de nos jours feraient bien de profiter de ce terrible exemple. Cependant ils ne paraissent pas même y songer.

AVANTAGES OFFERTS AUX ABONNÉS DU JOURNAL DE LA MAYENNE

Le journal paraît deux fois par semaine.

Le prix est de 15 francs par an pour Laval et de 18 francs par la poste.

Chaque abonné peut lire gratuitement 50 volumes nouveaux et se les procurer dans l'une des deux Librairies du *Journal de la Mayenne*.

La lecture de 50 volumes constituant une prime réelle de 10 francs, l'abonnement au journal ne coûte en définitive que 5 francs par an pour Laval et 8 francs pour le département.
